

Communiqué de presse

Le 12 septembre 2018

Le Parc national des Cévennes bientôt membre du

développement durable des établissements publics et entreprises publiques

Le 6 septembre dernier, le Parc national des Cévennes a participé pour la première fois à une réunion du *Club développement durable des établissements et entreprises publics,* présidé par la commissaire générale au développement durable du ministère de la Transition écologique et solidaire, dans les locaux du CNES à Toulouse et a déposé officiellement sa candidature.

Le 3 octobre prochain, le Parc national des Cévennes sera le premier parc national français à adhérer, aux côtés de l'Agence française pour la biodiversité (AFB), au *Club développement durable des établissements et entreprises publics (CDEEP)* du ministère de la Transition écologique et solidaire.

L'État a fixé comme objectif aux parcs nationaux français d'être des territoires d'excellence et d'innovation en matière de développement durable. Depuis 2006, les établissements publics dédiés à ces territoires ont non seulement pour mission de protéger leurs patrimoines naturel et culturel exceptionnels mais aussi de les accompagner vers un développement économique et social, durable et exemplaire, et d'éduquer et de sensibiliser dans ces domaines.

Le Parc national des Cévennes a conduit notamment ces dernières années un travail important de transition énergétique en aidant ses communes à améliorer leur éclairage public et ainsi à lutter contre la pollution lumineuse, démarche qui a été récompensée par l'obtention le 13 août 2018 du label *Réserve internationale de ciel étoilé*. Il a aussi élaboré au printemps un plan d'actions pour améliorer sa propre éco-responsabilité : gestion des déchets, amélioration énergétique des bâtiments, insertion professionnelle...

Crée en octobre 2006, le *Club développement durable des établissements et entreprises publics* rassemble près de 80 organismes, aux tailles et missions très diverses, dans le but de favoriser la réflexion stratégique et la mise en œuvre du développement durable dans leurs politiques internes et externes. Coordonné par le Ministère de la Transition écologique et solidaire et présidé par la commissaire générale au développement durable, ce club permet de capitaliser et de diffuser des connaissances, ainsi que d'échanger sur les bonnes pratiques. La diversité de ses membres (ADEME,







Contact Presse:

Natacha MALTAVERNE – tél : 04 66 49 53 25 / 06 99 76 40 49 natacha.maltaverne@cevennes-parcnational.fr Caisse des Dépôts, Radio France, IGN, INRA...) offre un puissant levier de réflexion collective.

Pour toutes ses raisons, le Parc national des Cévennes souhaite devenir membre du Club et intégrer cette communauté de projets.

Afin de se présenter et de rencontrer d'autres membres, le Parc national des Cévennes a participé à une première réunion régionale en Occitanie, le 6 septembre dernier au CNES à Toulouse. Une réunion qui s'est déroulée en présence de SNCF Réseau, l'Ecole nationale de l'aviation civile, Airbus, La Poste...